

Présents : Elisabeth BOUSSEYROUT LAMAGAT, Marie-Paule PAUTOUT, Daniel BUCHON , Claude FABRY, Michel DALCOL, Pierre Jean BAUDOT, Catherine FIEVEZ, Agnès BAUDVIN, Martine LABACH, Martine SALAVERRI , Jeannette BARRE, Claire DE STAUTE, Pierre Emmanuel PAROT , Gilles PETIT, Corinne DOIN, Léa SEVE, Martine PELAUDEIX, Jean Michel TAUDIN, Martine PREVOST, Dominique MENARD, Nathalie DUMOITIER, Fabienne DESCHAMPS, Bruno COQUILLAUD.

Excusés : Karen RUDELLE, Sylvestre, Roger, Jean Luc BUGEAUD, Mathieu PAILLER, Catherine PRIOUX, dubray, testut, perceval, chaumeil, Emilie LABOURET, sou hiry, noinski, Olivier DARREYE, Eric ROUCHAUD, Chrystelle MARTIN, Laure ZIRNHELT

1. Rapport Moral présentation Nadège

Nadège LAUCHET, présidente du CRGE Limousin, ainsi que l'ensemble du bureau du collège remercient vivement tous les participants à cette AG

Le collège a toujours les mêmes objectifs :

- Etre un lien identitaire pour tous les MSU,
- Recruter des MSU et les former,
- Participer à la recherche en soin premier

Le collège connaît ses responsabilités et est fier de représenter les MSU, force vive à l'origine d'une grande amélioration de la formation de nos étudiants.

Il est toujours nécessaire de recruter de nouveaux collègues motivés, d'autant plus avec l'arrivée de la nouvelle réforme qui permettra à nos étudiants futurs MG de réaliser la majorité de leur cursus en ambulatoire.

Cette année le collège a renouvelé les réunions décentralisées et organisé avec CNGE formation cinq formations pour les MSU.

Le bureau du CRGE toujours dynamique a poursuivi ses efforts de communication avec les MSU en essayant de les tenir informés des événements à venir, des décisions prises en bureau.

2. Coursus du nouveau DES à 3 ans

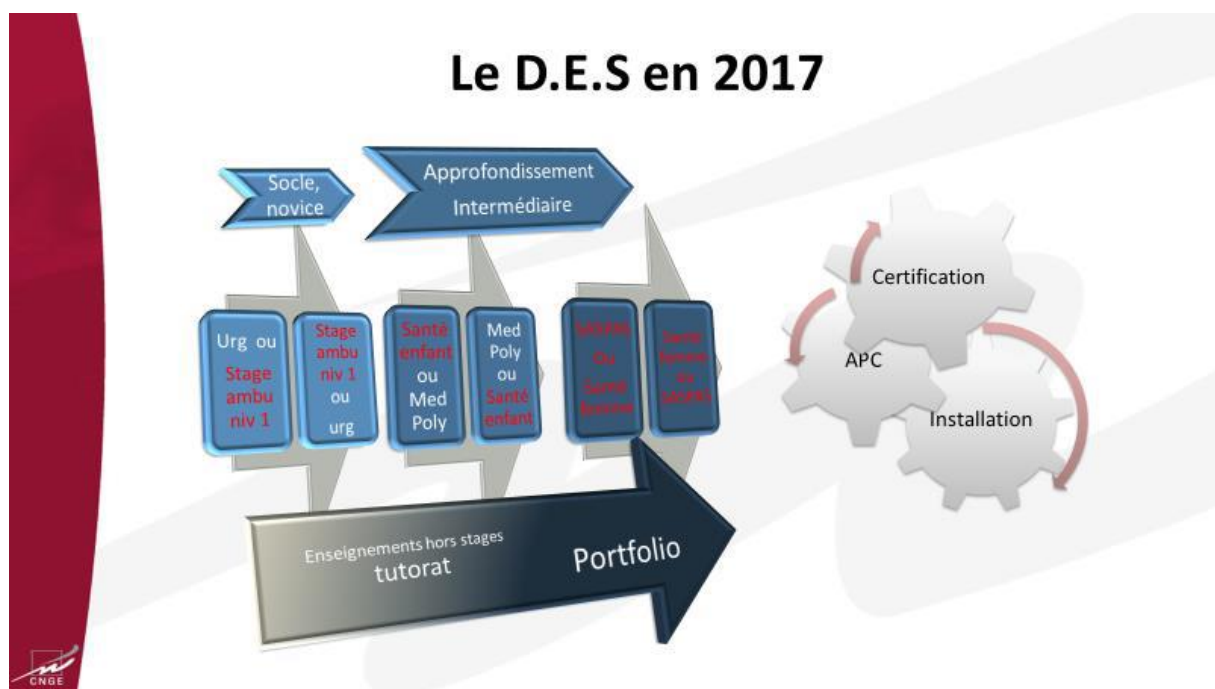
Présentation par Nathalie de la nouvelle maquette du DES :

Les 3 années de DES se décomposent en 2 phases : la phase socle et la phase d'approfondissement.

La finalité est que 2/3 des stages soient réalisés en ambulatoire.

Il n'y a plus de DESC. Les internes sont tous en filière médecine générale. Les internes pourront, s'ils le souhaitent, réaliser en fin de phase d'approfondissement des Formations Spécifiques Transversales (FST) en médecine du sport, soins palliatifs, médecine légale, addictologie et médecine scolaire)

- La phase socle correspond à la première année de DES et comprend 2 stages : stage chez le praticien et urgences.
- La phase d'approfondissement correspond à la deuxième et la troisième années de DES et comprend 4 stages : stages médecine polyvalente et santé de l'enfant en 2^{ème} année et stage santé de la femme et SASPAS en 3^{ème} année.
- Une évaluation avec des outils spécifiques non disponibles à ce jour sera réalisée à la fin de la phase socle. Cette évaluation sera faite par un jury sur la base du portfolio et des évaluations en stage. Si le cas échéant, le niveau requis n'est pas atteint, l'interne pourra être réorienté.
- Pour cette année 2017-2018, il y aura 32 internes en filière médecine générale sans DESC et 160 externes qui bénéficieront d'un stage en médecine générale.



A Limoges en pratique, période de tuilage sur 3 ans pour la mise en place de ce nouveau cursus

Les internes, entrant en phase socle et devant faire leur stage chez le praticien durant cette période, auront des trinômes de MSU. Toutefois, 10 de ces internes n'auront pas la possibilité de réaliser leur stage chez le praticien en phase socle et le feront en début de phase d'approfondissement.

Les internes actuellement en DES 2 et 3 et n'ayant pas encore fait leur stage chez le praticien auront des binômes de MSU.

Il existe une stabilité pour les stages de gynéco pédiatrique

3. Le site du CRGE : bilan de son lancement et nomination d'un responsable pour sa gestion.

Le site a été visité 774 fois depuis son lancement (décembre 2016)

Le site a été finalisé. Il est mis à jour le plus régulièrement possible avec les derniers comptes rendus de bureau, les retours de congrès, les événements à venir.

Il reste des améliorations à apporter. Une réunion avec le webmaster va être organisée pour ces dernières modifications et aussi former le responsable de site au sein du bureau.

Le bureau propose la responsabilité de la gestion du site à **Claire DE STAUTE** qui accepte cette fonction. Sa nomination est votée à l'unanimité.

Le bureau a pour objectif de faire vivre ce site et à terme de communiquer de plus en plus avec les MSU via ce site. Nous espérons que cela facilitera les échanges et permettra aux MSU de trouver des réponses à certaines de leurs interrogations au sein des différentes rubriques.

Afin de faire connaître le site une information va être diffusée à l'ensemble des médecins généralistes du Limousin, du Lot et de la Dordogne.

4. Bilan du recrutement des MSU / réunions décentralisées :

Nous avons à ce jour 114 MSU disponibles pour l'année 2017-2018.

La nouvelle réforme du DES demande à augmenter au plus vite le nombre de MSU. Le recrutement doit se poursuivre.

Cette année, 4 réunions décentralisées ont été réalisées : 1 en Haute Vienne, 1 en Creuse et 2 en Corrèze. Ces réunions permettent de se rencontrer dans les différents territoires, d'échanger et ainsi de mixer les MSU actifs avec de nouvelles recrues potentielles. Ces réunions ont permis de sensibiliser au moins 4 nouveaux MSU. Ils seront formés cette année 2017-2018.

5. Bilan des formations réalisées par le CRGE

- S1 (initiation à la maîtrise de stage) en Janvier 2017 avec 14 participants.
- F4 en février 2017
- S3 en mars 2017
- M50 (entretien motivationnel le 29 et 30 septembre 2017)

6. Formation de nouveaux MSU à venir : programmation S1, S3 et S5

Nous gardons notre référent formation pour cette année. Programmation de S1, S3 et S5 pour l'année à venir.

13 candidats sont à relancer pour le prochain S1 ainsi que les 4 issus des réunions décentralisées. Il s'agit de les initier à la maîtrise de stage afin de recevoir des externes. Il leur sera proposé la formation S3 à la supervision directe. Il va être très important de former des MSU – SASPAS, celui-ci devenant obligatoire d'ici 2 ans.

Il est prévu de réaliser une formation à la maîtrise de stage des pédiatres et gynécologues hors institutions du fait de la nécessité d'obtenir un maximum de stages en ambulatoire en santé de l'enfant et santé de la femme.

Les dates de ces formations vont être communiquées prochainement

7. Bilan des aides financières accordées aux internes / congrès et à la revue « exercer »

Il n'y a pas eu de demandes de prise en charge pour thèse ou N Vivo.

Le collège a pris en charge l'inscription au CMGF de Paris de Mathilde HADJ (199 euros) + les frais de son poster.

Le collège est soucieux de sa représentativité aux différents congrès et a, ainsi, pris en charge partiellement 4 inscriptions au congrès du CMGF de Paris. Un forfait de 500 euros leur a été alloué. Ils ont ainsi bénéficié de 125 euros chacun.

Pour l'aide financière proposée pour l'adhésion à la revue « exercer », il n'y a eu que peu de demande. Le collège propose de répondre favorablement à une demande individuelle d'aide à la prise en charge partielle de l'abonnement sur 1 an. L'assemblée vote à l'unanimité la prise en charge de 50% des frais d'abonnement sur 1 an à titre individuel.

8. Retour sur la représentation du CRGE Limousin au CNGE à MONTREUIL.

La réunion s'est déroulée dans les locaux du CNGE à Montreuil le 01 avril 2017. Nadège et Gaëtan étaient présents afin de représenter le collège. Le compte rendu est présent sur le site du CRGE en « vie associative ».

Bruno COQUILLAUD représentait le CRGE du Limousin. Il ne peut poursuivre cette mission. L'ensemble du bureau le remercie pour son investissement. Il s'agit de participer à 2 réunions sur paris au siège du CNGE. Un nouveau représentant devra être nommé à la prochaine réunion du bureau du collège.

9. Bilan des actions du CRGE

- Désignation de 2 référents « recherche » au sein du bureau : Karen et Dominique. Nous souhaitons former un réseau d'investigateurs en Limousin. Première stimulation pour la création de ce réseau le PHRCi PAPI si pris. Le collège souhaite s'investir plus dans la recherche en soins premiers pour avoir des données de la vraie vie sur lesquelles s'appuieraient dans l'idéal les grandes instances. Un flyer a été réalisé.
- Favoriser l'implication des MSU dans l'enseignement notamment tutorat et participation aux enseignements dirigés (en tant qu'attaché), direction de thèses. Afin de faciliter les préparations de cours, il a été décidé de proposer la préparation les enseignements en téléconférence pour les attachés ne pouvant pas se déplacer avec l'accord du département de médecine générale
- Utilisation de l'outil d'aide à l'évaluation des internes en stage
- Redevance financière pour la direction de thèse : pas possible hors statut du collège (demande faite auprès du référent CNGE)
- Demande des différents collèges de la grande région (Bordeaux et Poitiers) de rédaction d'une convention avec les URPS NA pour faciliter le recrutement et la formation des MSU.

Compte rendu des contacts avec les collèges de Poitiers et Bordeaux :

Suite à notre réunion du 15 mars dernier à Bordeaux et vos demandes de poursuivre les accords antérieurs entre URPS et collèges régionaux pour la promotion de la maîtrise de stage (Poitiers et Bordeaux notamment), nous vous adressons pour signature une convention permettant des accords de subvention ou autre forme d'actions partenaires pour l'année 2018. Cette convention annuelle pourra être renouvelée avec accord des parties.

Il n'y avait pas de demande spécifique pour Limoges cette année, mais nous tenons à ce que tous soient réunis sur le texte pour d'éventuelles actions à venir, ainsi que pour une meilleure visibilité de l'ARS.

Collaborations envisagées Les parties conviennent de favoriser une meilleure concertation pour ce qui concerne le soutien au recrutement des MSU et l'incitation de participation à leur formation pédagogique. Cette coopération se fera au bénéfice mutuel des parties, dans le but de soutenir la

formation pédagogique des enseignants chargés de la formation initiale des futurs généralistes et pourra prendre les formes suivantes : - soutien institutionnel aux actions de sensibilisation et recrutement de MSU, - indemnisation des médecins généralistes participant aux formations pédagogiques de MSU non indemnisées, en fonction d'une enveloppe budgétaire votée chaque année, Les modalités financières des coopérations sont précisées en annexes 1 et 2. Article 3. Mise en œuvre des collaborations et comité de suivi Pour le recrutement des MSU : - ouverture de liens sur le site de l'URPS ML NA vers les sites de promotion de la maîtrise de stage en Nouvelle Aquitaine et vers les sites des CRGE qui ouvriront des liens vers le site de l'URPS ML NA. - promotion, accompagnement et communication sur les actions de recrutement des MSU initiées sur le terrain par les CRGE. En ce qui concerne les formations des MSU, la collaboration des parties est annoncée aux participants par les animateurs de la réunion et le logo de l'URPS ML NA est affiché sur les listes d'émargement des participants. Chaque structure désigne un représentant et un suppléant, à défaut son président, qui forment le Comité de suivi de la présente convention au sein de la Commission FMI-FMC et Maîtrise de stage de l'URPS ML NA. Ce comité prépare le programme prévisionnel annuel de collaboration, rédige un compte-rendu annuel du déroulement de celui-ci et assure le lien entre les parties.

10. Bilan financier présenté par Dominique

54 cotisants au CRGE dont 30 cotisants au CNGE
Résultat : CCP au 14/09/2017 : 10342.93 euros
Livret A au 14/09/2017 : 46171.65 euros

Le montant de la cotisation au CRGE après vote à la majorité est maintenu à 33 euros.

11. Election des membres du bureau

Bruno COQUILLAUD et Olivier MAILLET démissionnent

Claire DE STAUTE est élue au bureau

Gilles PETIT est élu au bureau pour représenter la Creuse représentant la Creuse

Karen RUDELLE reste représentante des chefs de cliniques.

12. Questions diverses

- a. Rappel des dates du congrès du CNGE de Montpellier le 23 et 24 novembre et du congrès de Paris en avril 2018.
- b. Retour sur le GEP MSU de l'après-midi. Satisfaction globale de l'ensemble des participants. A renouveler.

L'assemblée générale est close à 18h30